

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES SUPPORTERS DES COMPETITEURS DES EQUIPES DE FRANCE WORLDSKILLS

En qualité de supporter d'un compétiteur de l'équipe de France des Métiers WorldSkills, je m'engage à respecter les conditions suivantes :

RECONNAISSANCE DE L'AUTORITE DE L'EXPERT :

Je reconnais que l'expert est le seul à maîtriser pleinement les informations et les exigences techniques relatives à la compétition. Ses décisions sont prises en toute connaissance de cause, avec pour objectif de garantir la meilleure performance possible du compétiteur.

Je respecte scrupuleusement les instructions données par l'expert au compétiteur. Toute intervention ou avis contraire pourrait nuire à la préparation et aux performances du compétiteur.

RESPECT DES DECISIONS DE L'ENCADREMENT WORLDSKILLS FRANCE :

Je comprends et accepte que l'encadrement de WorldSkills France prenne des décisions dans le seul but de préserver les conditions de Performance des compétiteurs pour la compétition.

ENGAGEMENT A NE PAS INTERFERER :

Conscient(e) que toute intervention non-autorisée peut porter préjudice au compétiteur que je soutiens, je m'engage à ne pas interférer pendant la compétition, laissant l'expert et l'encadrement de WorldSkills France mener à bien leur mission.

PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT POSITIF :

Je favorise un environnement positif et bienveillant pour le compétiteur, son expert et l'encadrement de Worldskills pour favoriser une ambiance propice à la performance.

Par cette chartre, je m'engage à tout mettre en œuvre pour soutenir le compétiteur afin qu'il vive la meilleure expérience de compétition possible.

Worldskills France vous remercie vivement pour le respect de cette chartre qui permettra de contribuer à la réussite collective de cette compétition.